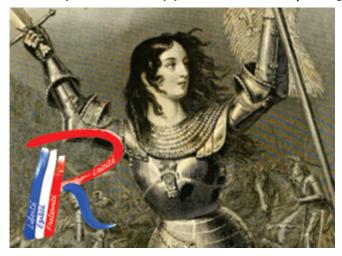
Que faire des mosquées une fois qu'elles seront interdites ? Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 6 juillet 2013



« Musulmans en mal de <u>mosquées</u> et collabos s'entendent comme larrons en foire pour truander le citoyen français. »

Raison pour laquelle il faut penser à l'après-mosquées : qu'est ce qu'on va faire de toutes ces mosquées, une fois que des gouvernants dignes de ce nom les auront fermées ? Comment les valoriser ensuite ?

A nouveau, quelques suggestions pour leur réutilisation :

- . Bars restaurants ; Bals guinguettes
- . Ecoles, crèches, terrains de jeux pour enfants
- . Hôpitaux, centres de soins
- . Maisons de retraite, logements sociaux
- . Complexes sportifs
- . Centre commerciaux, marchés couverts, parkings
- . Bibliothèques, théatres, cinémas
- . Musées de « L'islam-plus-jamais-çà !»
- . Temples bouddhistes, synagogues
- . Commissariats de Police

- . A titre provisoire, tribunaux populaires pour jugement des islamo-collabos des milieux politiques et du grand patronat, des médias, du show-biz, du clergé …
- . Prisons
- . Crématoriums

Liste non exhaustive.

Philippe Jallade